

Procès-verbal de l'assemblée générale du jeudi 27 mars 2014 à 19h30 au Restaurant de la Poste à Glovelier

Ordre du jour

1. Ouverture et accueil, liste de présences

Au nom du comité de la FAPE, Cédric Latscha ouvre la séance en remerciant les personnes qui se sont déplacées, en adressant tout particulièrement une chaleureuse bienvenue aux nouvelles membres.

Sont excusés : Laetitia Jeanbourquin du Noirmont, Manuella Brahier de Courtételle, Amelia Vitalba de Vicques, Patricia Baume de La Courtine, Association Cérébral et Pascal Breton, membre du comité, de Boncourt.

Douze personnes sont présentes, selon liste des présences.

2. Procès-verbal de l'Assemblée générale 8.3.2013

Est accepté avec remerciements à son auteur.

3. Rapport d'activité 2013 (Comité FAPE)

Les différents rapports ont été publiés sur notre site et n'appellent à aucun commentaire particulier. Le cours sur l'argent de poche a connu un succès intéressant avec la participation de 55 personnes. Une bonne occasion de faire connaître la FAPE.

4. Comptes 2013 (Marie-France Ballerini)

Avec des charges de Fr 2'161.50 et des produits de Fr 1'878.90, c'est un déficit de Fr 282.60 pour l'année 2013, reporté sur la fortune, qui se monte désormais à Fr 16'350.10, au 31 décembre 2013.

409 membres se sont acquittés de leurs cotisations. Pour rappel, le montant des cotisations a été abaissé à Fr 3.--/membre lors de la dernière AG.

Que faire de la fortune ? La FAPE pourrait soutenir des projets de l'une ou l'autre APE. Les demandes doivent être présentées au comité.

5. Rapport des vérificateurs et approbation des comptes 2013 (Amelia Vitalba et Véronique Cortat)

Notre caissière est vivement remerciée pour la qualité et la précision de son travail. Les vérificatrices proposent de les accepter et d'en donner décharge au comité, ce qui est fait par applaudissements.

6. Budget 2014 (Marie-France Ballerini)

Pour le prochain exercice, un montant de Fr 1'305.— est prévu aux recettes et Fr 1'170.50 aux dépenses pour un bénéfice de Fr 134.50.

De préférence, il s'agirait de soumettre les demandes de fonds avant l'assemblée de manière à les intégrer au budget.

Plusieurs personnes relatent les difficultés à motiver les parents et à mettre en place des activités. Les parents ne comprennent pas toujours le rôle et la mission des APE.

Bénéficier des expériences des autres peut aussi servir, d'où l'importance de faire un relai avec la FAPE.

La FAPE, les APE ont des relais importants avec le département. Souvent les parents ne voient que le rôle récréatif de l'APE.

Nous constatons que les APE des villes sont peu ou pas actives.

Le budget tel que présenté est accepté sans autre commentaire.

7. Rapports des délégués dans les différentes commissions et groupes de travail

Les rapports suivants sont disponibles sur le site :

- Conseil scolaire (Sandra Von Känel, Céline Odiet, Cédric Latscha)
- Commission des dépendances (Laetitia Jeanbourquin)
- Groupe de conduite SAE pour le secondaire I et II (Nicole Bart)
- Conseil HEP-BEJUNE (Anne-Céline Suilen)
- Commission pour l'intégration des étrangers (Manuela Brahier)
- FAPERT (Cédric Latscha)
- Conseil de la formation (Gérard Bonvallat)
- Groupe transports (Olivier Keller)
- Groupe bulletin scolaire 2 (Céline Odiet)
- Programme d'action alimentation et activités physiques (Nicole Bart)
- Commission d'orientation scolaire et professionnelle (Amelia Vitalba)

La FAPERT regroupe quelques 12'000 membres, ce qui représente une force non négligeable. L'association est toujours à la recherche d'un-e caissier-ère. Notre FAPE a droit à 2 représentants, pas forcément membres du comité.

Il serait bon de réactiver le groupe Transports.

Le nouveau bulletin devrait entrer en vigueur à la prochaine rentrée scolaire. On constate qu'il y a des différences entre les cercles. Il a été recommandé à la dernière rencontre avec la ministre que les enseignants proposent systématiquement un entretien aux parents. Le département pour l'instant ne veut pas rendre l'entretien obligatoire.

La commission d'orientation scolaire n'a pas encore été constituée, faute de combattants.

Cédric remercie toutes celles et ceux qui s'engagent pour ses commissions.

8. Démissions et Admissions des APE

Au niveau des APE, celle du Clos-du-Doubs s'est constituée après notre dernière AG et nous les félicitons de leur initiative.

Est-ce que l'APE de Porrentruy pourrait trouver de nouvelles forces pour reprendre ces activités ?

L'APE d'Alle n'a plus souhaité faire partie de la FAPE.

9. Nomination des vérificateurs des comptes *(pour 2 ans, remplacer 1 sur 2 cette année)*

Comme décidé lors de notre dernière assemblée, Amélia Vitalba a terminé son mandat. Mme Varrin s'étant annoncée spontanément, elle est nommée pour une période de 2 ans, avec les remerciements de l'assemblée.

10. Elections complémentaires au comité FAPE *(nommé pour 2 ans en 2013, mais remplacer C. Latscha et nommer renforts)*

Le comité doit être passablement remanié, vu les démissions de Nicole Bart, Cédric Latscha et Gérard Bonvallat, qui doivent faire des choix en raison d'autres obligations professionnelles et personnelles.

Restent donc au comité : Pascal Breton, qui s'est montré disponible pour assumer le secrétariat : une très bonne nouvelle pour la coordination de nos activités. Il sera accompagné de Céline Odiet et de Marie-France Ballerini.

Cédric Latscha rappelle que le grand travail est assumé par le secrétaire. Deux réunions par année avec le département, qui nécessitent deux séances de préparation. Les échanges sont très riches. Il n'y a pas forcément une très grande charge. Il est toujours possible de faire un essai.

Amal Kaou-Baker de Vicques se porte volontaire. Elle est chaleureusement remerciée.

11. Renouvellement des représentants FAPE Groupes de travail et commissions

Ce ne sont pas forcément des personnes du comité qui doivent représenter la FAPE. Il s'agit donc de remplacer les démissionnaires. Un appel sera lancé par courriel.

12. Discussion des sujets à aborder avec le DFCS et le SEN le 7 mai 2014

- Groupe des transports scolaires
- Commissions et groupes inactives
- Les enfants diagnostiqués dys- bénéficient de conditions particulières, notamment dans leurs évaluations... Est-ce que ces facilités existent dans d'autres cantons ? Que se passe-t-il en cas de changement de canton ? L'élève va-t-il bénéficier des mêmes avantages ? Comment les liens sont-ils faits avec le monde professionnel ? Il existe des expériences très intéressantes et l'accompagnement est de qualité. Il est recommandé par le conseiller pédagogique d'expliquer la situation à la classe, justifiant un autre barème de notes.
- Les arrondissements scolaires : suite de la consultation...

Des questions peuvent encore être amenées par les membres. Les membres sont tenus de formuler leurs questions à la rencontre.

La séance devrait en principe avoir lieu au Centre de Loisirs de Saignelégier.

13. Activités 2014

En sus des traditionnelles rencontres avec le département, il s'agira avant tout de repourvoir les postes manquants au sein du comité et des commissions.

14. Divers

Gérard Bonvallat renseigne l'assemblée concernant le déroulement de la semaine de l'enseignant, qui aura lieu du 29 septembre au 3 octobre 2014. Si une soirée sera organisée pour les enseignants, une, voire deux autres feront l'objet de conférences, ouvertes à toutes et tous et notamment les parents. Un thème qui nous paraissait intéressant serait de traiter la richesse des relations entre parents et enseignants... Nous en serons plus ces prochaines semaines et les écoles seront informées. Une conférence de presse aura lieu en septembre. Les APE sont toujours encouragées à organiser une activité dans le cadre de leurs écoles, de manière à revaloriser le métier d'enseignant. Gérard Bonvallat compte sur un membre des APE pour repourvoir sa place au sein du groupe de travail. Une prochaine séance est fixée au 2 juin à 16.30.

L'APE des Franches-Montagnes relève les échecs de très bonnes élèves au Lycée de La Chaux-de-Fonds. Force est de constater qu'il y a des grands changements entre le collège et le Lycée. La durée des devoirs augmente de manière considérable. Les déplacements est aussi un facteur qui amènent des changements.

Céline Odiet adresse un nom des membres restants une petite attention aux membres démissionnaires, avec un immense merci particulier à Cédric pour son dynamisme et sa motivation.

Les démissionnaires sont très touchés par ce geste sympathique.

Cédric Latscha lève l'assemblée à 21h30.

Gérard Bonvallat
Rapporteur